29.04.2025

PNEUS

Groupe de produits	Pneus
Numéro d'article	19211203
Taille de pneu valide	18 x 8.50 - 8
LI / SI / PR	81 A4 / 69 A4, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Kenda
Profil	K401H

Indications et caractéristiques

- Pneu avec profil à rainures
- Particulièrement adapté pour une utilisation sur les pelouses
- Convient également pour une utilisation sur les machines de fenaison

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.

Bohnenkamp
Moving Professionals

29.04.2025

Informations techniques

Numéro d'article	19211203
EAN	5707562316581
Taille de pneu valide	18 x 8.50 - 8
LI / SI / PR	81 A4 / 69 A4, 6 PR
TL/TT	TL
Marque	Kenda
Profil	K401H
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	ECE 106
Nettogewicht [kg] (gültig)	4,49
Taille de jante recommandée	7.00
Taille de jante autorisée	7.00I
Pression maximale de l'air [bar]	2,30
Largeur du pneu [mm]	218
Diamètre extérieur du pneu [mm]	455
Circonférence de roulement [mm]	1358
E-Ready	non

Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
81 A4	462	20	Roulement libre	2,30	
69 A4	325	20	Roue motrice	2,30	
	387	40	Roulement libre	2,40	
	265	40	Roue motrice	2,40	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.